



## Abus de confiance par une personne etranger

Par **pachooka**, le **19/05/2008** à **22:47**

Bonjour, rnje suis Française d'origine algérienne, j'ai décidé il y'a 2 ans d'acheter un appartement en algérie.rnUn directeur d'une grande usine en Algérie et fournisseur pour une marque ici en France m'a proposé de lui prêté une somme de 31000 euros, il m'a demandé par email de faire un virement 21000 euros pour régler le port de la marchandise qu'il a acheté en France et par téléphone il m'a demandé de donner à un membre de sa famille la somme de 10000 euros.rnIl m'a promis de me donner l'équivalent de cette somme en dinar pour pouvoir acheté mon appartement.rnCela fait 18 mois que je tourne en rond, chaque mois, il me promet de me faire le virement le mois prochain.rnJe voudrai récupérer mon argent mais je ne sais comment faire surtout que la somme que je lui prêté ne valent plus rien face à l'explosion de l'immobilier.rnAujourd'hui, je suis doublement perdante, j'ai perdu mon argent et je rembourse un crédit pour rien.rnQu'est ce que je dois faire pour récupérer mon bien ?rnCordialement

Par **jeetendra**, le **20/05/2008** à **08:02**

bonjour, il ne vous reste plus qu'à porter plainte avec constitution de partie civile pour escroquerie et abus de confiance si vous avez des preuves et une fois le jugement rendu en votre faveur demander son exécution en algérie, vous aurez besoin de l'assistance d'un avocat, courage, cordialement